



Survivre sur la 1215

Association loi 1901, déclaration enregistrée à la sous-préfecture de Lesparre le 30.06.1999 n°4/03084

4 Le Port 33340 Saint-Christoly-Médoc

Tel: 09 52 24 43 70

E-Mail: del.jean-claude@orange.fr

Internet: <http://surla215.free.fr>

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du jeudi 12 JUILLET 2018 à 16 H 00

Les présents et représentés étant au nombre de 16, l'assemblée générale est déclarée ouverte (quorum : 11voix). L'association compte 4 adhérents de plus que l'année précédente. M. DE FOURNAS, conseiller départemental du Nord-Médoc, invité, participe à notre assemblée.

Le président Etienne FOREST présente le rapport moral, suivi de détails sur les actions et interventions conduites par l'association durant les 12 derniers mois. Il rappelle que l'objectif essentiel de l'action récente de l'association demeure le même, à savoir, accélérer et sécuriser le trajet Bordeaux-Pointe de Grave en transformant par parties, et à terme totalement, la RD 1215 en une 2 fois 2 voies, sans traversée d'agglomérations.

Pour l'association, cet objectif reste essentiel pour permettre le désenclavement du Médoc et son développement économique. C'est le premier levier sur lequel agir, avec d'autres bien sûr, pour que le Médoc sorte enfin du schéma économique actuel qui se contente des richesses existantes, essentiellement la vigne, le commerce (souvent saisonnier) et la nature. Depuis les élections législatives de 2017, le Département maintient le plan prévu pour la RD 1215, à savoir la création de nouvelles portions de 2 fois 2 voies et une zone de dépassement à 3 voies au nord de Lesparre. Cette dernière, à nos yeux, ne présente guère d'intérêt dans l'immédiat, l'urgence étant les 2 fois 2 voies entre Bordeaux et Lesparre. Par ailleurs, le Département espère fermement la reprise du chantier sur le contournement du Taillan, toujours arrêté à ce jour. L'idée d'un itinéraire de dégagement par la route des Lacs, avec interdiction aux poids lourds de traverser Le Taillan, semble avoir été abandonnée. Notre association est bien sûr plus que jamais vigilante sur la suite qui sera donnée à ces projets et espère fermement qu'ils se concrétiseront dans des délais acceptables.

.../...

* **Rapport moral 2017-2018**

. Pétition pour une 2 fois 2 voies

En novembre 2017, une pétition a été ouverte sur Internet (www.mesopinions.com/petition/autres/2x2-voies-medoc/36442) en faveur d'une 2 fois 2 voies Bordeaux-Le Verdon. Elle a recueilli à ce jour 142 signatures, et environ 300 à la manifestation du Taillan du 3/12/2017. A noter qu'à cette manifestation, presque toutes les personnalités présentes ont signé la pétition, en particulier le député du Médoc Benoît SIMIAN et le conseiller départemental du Nord-Médoc, Grégoire DE FOURNAS.

De on côté, notre trésorier, Jean-Claude DEL a publié un article sur le site de « Médoc Actif » pour inciter les médocains à signer la pétition.

. Manifestation au Taillan le 3/12/2017

Comme en 2016, l'association a participé à la manifestation de décembre 2017 en faveur du contournement du Taillan. Le chantier est toujours bloqué par décision de justice, sur plainte de 2 associations écologistes.

. Requalification de la RD 1215 en route nationale

L'Etat ayant annoncé « un ambitieux plan de désenclavement des territoires », l'association s'est interrogée sur la pertinence d'une requalification de la RD 1215 en route nationale. La question a été posée au député B. SIMIAN, par notre courrier du 18/12/2007 demeuré sans réponse à ce jour.

. Table ronde au Département

Notre association ainsi que « Nature et déplacements au cœur du Médoc » ont été invitées à une table ronde organisée par le Département sur le thème « Circuler en Gironde : changement de braquet ». José Bertin et Jean-Claude Del ont pu à cette occasion réaffirmer devant Jean-Luc GLEYZE, président du Conseil départemental, le besoin urgent de désenclaver le Médoc en faisant évoluer son axe principal, la RD 1215. Nous avons parlé de la mise à 2 fois 2 voies, des contournements du Taillan, de Listrac et de Lesparre. J.L. GLEYZE a aussitôt contré avec le programme annoncé au moment des élections législatives (nouvelles portions de 4 voies) ; 160 millions d'euros y seront affectés. Bien sûr, nous prenons très au sérieux ces projets qui, même s'ils sont minimalistes, seraient une vraie bouffée d'espoir pour le Médoc. J.L. GLEYZE a déclaré « qu'il ne suffit pas de dérouler du bitume mais qu'il faut privilégier une mixité de solutions ». Nous sommes bien d'accord pour que les modes de déplacement dits « alternatifs », en particulier le co-voiturage » soient développés, mais nous attendons toujours de voir arriver les nouveaux rubans de bitume ! Contacté, le Département n'a pas encore donné suite à une demande d'entretien sur le sujet. La table ronde a fait l'objet d'un article dans le magazine « GIRONDE MAG » n° 122.

. Conseil de territoire

La 7^{ème} édition des conseils de territoire s'est tenue, pour le Médoc, le 18 juin dernier. Etienne FOREST était présent à cette réunion dont pas grand chose de positif n'est ressorti à propos de la mobilité en Médoc. Le président du Département, présent à cette réunion, a confirmé les projets de travaux sur la RD1215.

. **Vitesse limitée à 80 km/h sur les routes à 2 voies**

L'association s'est prononcée contre cette mesure. Elle a écrit au Préfet de Gironde en janvier dernier pour demander une dérogation applicable à la RD 1215. Ce courrier est resté sans réponse. De son côté, le Département a fait la même démarche, sans succès. Survivre sur la 1215 s'insurge contre cette mesure qui va pénaliser un peu plus le Médoc en rendant encore plus laborieux les déplacements du Verdon à la métropole bordelaise. Sur le plan de la sécurité, il n'est pas du tout sûr que les accidents graves soient en diminution. Rouler à 80 km/h sur de longues lignes droites risque d'inciter beaucoup de conducteurs à effectuer des dépassements dangereux. La vraie sécurité, pour une route comme la 1215 est de la mettre à 4 voies. Il y a bien là une véritable iniquité de la part de nos gouvernants qui se retranchent derrière une mesure de sécurité globale, sans vouloir prendre en compte le cas des routes à 2 voies à très fort trafic.

Etienne FOREST s'est exprimé sur le sujet au cours d'un reportage diffusé par FR3 en janvier dernier.

. **Contournement de Listrac**

Fin 2017, le maire de cette commune a cru bon d'évoquer dans un article de Sud-Ouest un tracé possible pour le contournement de Listrac. Notre étonnement a été d'autant plus grand que personne n'a parlé de ce projet, depuis très longtemps. Nous avons donc tenté de rencontrer le maire de Listrac qui n'a donné aucune suite à plusieurs de nos démarches. Le contournement de Listrac est pourtant absolument nécessaire pour faire sauter le principal point de ralentissement avec Le Taillan. De son côté, Jean-Luc GLEYZE l'a aussi affirmé par voie de presse.

. **Contournement de Lesparre**

A notre grande surprise, la presse a fait état d'un nouveau tracé possible pour le contournement de Lesparre. Chose incroyable, ce tracé est à peu près conforme à ce que notre association a toujours préconisé, à savoir un tracé partant de la fin de la 4 voies avant Liard et contournant plus à l'ouest la ville de Lesparre. Malheureusement, nous avons appris que certains riverains seraient touchés par ce nouveau tracé et ceux-ci ont créé un collectif d'opposition au projet. Nous les avons rencontrés pour envisager avec eux le meilleur tracé possible. Sur le fond, nous restons favorables au contournement.

. **Collectif « Mobilités en Médoc »**

Notre association a cherché à se rapprocher d'autres associations qui militent pour la mobilité en Médoc, sur d'autres créneaux que la RD 1215. L'une d'entre elles a engagé une action pour la continuité territoriale entre les deux rives de l'estuaire. Elle revendique en particulier des tarifs préférentiels pour les médocains empruntant les bacs sur la Gironde. Un projet de collectif regroupant nos associations est à l'étude.

* **Accidentologie de la RD 1215**

Pour l'année 2017, le bilan est de 2 tués et 12 blessés hospitalisés. Sur 14 accidents recensés, 11 sont des accidents graves (au moins une personne hospitalisée). Ce bilan est en augmentation par rapport à celui de 2016 (10 accidents dont 9 graves). Suite à un accident survenu en décembre 2017 à Lesparre, à la hauteur de la jardinerie FAUX, nous avons écrit au maire Bernard GUIRAUD pour lui rappeler l'importance de faire démarrer le contournement de Lesparre dès la fin de la 4 voies avant Liard. Le courrier est resté sans réponse.

.../...

*** Trafic routier sur la RD 1215**

Le trafic entre Le Taillan et Saint-Laurent est stable (de 18.000 à 13.000 véhicules/jour entre ces 2 localités, du sud vers le nord). Après une baisse en 2016, le trafic au nord de Saint-Laurent retrouve à peu près son niveau de 2015. Le trafic du bac de la Pointe de Grave est stable par rapport à l'année précédente (850 véhicules/jour).

Nous évoquons l'exploitation du bac qui dégagerait un excédent annuel. M. DE FOURNAS rectifie en précisant que le budget du bac est à peu près à l'équilibre, donc sans excédent. Il rapporte que le bac est peu fréquenté l'hiver et qu'il pourrait être affecté au transport de piétons entre les deux rives.

*** Relations avec la presse**

L'association regrette qu'à plusieurs reprises, les journaux Sud-Ouest et Journal du Médoc n'aient pas publié certains projets d'article que nous leur avons transmis, sans autre commentaire de leur part. Par contre, quand ils en ont eu convenance, ces journaux ont publié des extraits de nos articles sans nous avoir consultés. Nous souhaiterions une meilleure transparence dans nos échanges avec la presse

. Décès de JohannTARIS

L'association a déploré, en janvier dernier, la disparition tragique de Johann TARIS, conseiller régional. Celui-ci avait toujours été à notre écoute et partageait en grande partie notre vision de la problématique médocaine en matière de mobilité.

*** Rapport financier**

Au 12/07/2018 le compte de l'association présente un solde créditeur de 2.033,19 €. Pour l'exercice 2017-2018, les recettes se sont élevées à 202 €, et les dépenses à 118,60 €.

*** Renouvellement du bureau**

Etienne FOREST-président, José BERTIN-secrétaire et Jean-Claude DEL-trésorier se représentent, poste pour poste. Ils sont élus à l'unanimité.

*** Questions diverses**

M. BOTTARO, adhérent, souligne l'utilisation de Facebook peu efficace faite par l'association. Il demande également que les adhérents soient informés des courriers ou autres documents que nous émettons. Le bureau prend en compte ces remarques et va agir en conséquence. M. BOTTARO fait remarquer que le train Bordeaux-Le Verdon pourrait soulager la RD 1215 d'une partie du trafic des camions. L'association va y réfléchir avant de se positionner sur le projet.

La séance est levée et conclue par le verre de l'amitié.

* * * * *